

Avis de recrutement : Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable recrute pour le compte du Programme d'Adaptation des Villes au Changement Climatique

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) lance un avis de recrutement

Ce recrutement porte sur les postes de (i) un(e) Coordonnateur.rice/- Directeur.rice, (ii) un(e) spécialiste en passation de marchés publics et (iii) un (e) assistant(e) au spécialiste en passation des marchés, (iv) un(e) Spécialiste en planification et changement climatique, (v) et (vi) deux (02) Spécialistes en génie civil, (vii) un(e) spécialiste en hydraulique urbaine, (viii) un(e) Spécialiste environnementalet social, (ix) un(e) spécialiste de la gestion communale, (x) un spécialiste suivi-évaluation, (xi) un(e) assistant(e) comptable, (xii) un(e) assistant(e) de direction ; (xiii) un(e) agent de liaison ; (xiv) et (xv) deux (02) conducteurs.rices de véhicules.

Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) lance un avis de recrutement dans le cadre de la mise en place du personnel de la Cellule de Coordination (CCP) du Programme d'Adaptation des Villes aux Changements Climatiques (PAVICC). En effet, le Bénin a sollicité un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) destiné à l'exécution du Programme d'Adaptation des Villes aux Changements Climatiques (PAVICC) dont la finalité est la réduction de la

vulnérabilité face aux aléas climatiques et l'amélioration des conditions de vie des populations de quatre (04) villes du sud du Bénin que sont Cotonou, Sèmè-Podji, Comè et Bohicon.



Le PAVICC contribuera à :

- (i) soutenir la planification des villes en intégrant les risques naturels et les enjeux d'adaptation aux impacts du changement climatique ;
- (ii) améliorer le niveau d'infrastructures, d'équipements et de services urbains en faveur des habitants ;
- (iii) améliorer la gouvernance locale et renforcer les capacités de pilotage des acteurs locaux et nationaux dans le domaine « villes et climat ».

La Cellule de Coordination du PAVICC (CCP/PAVICC) est l'Unité de Gestion du Programme (UGP). De manière générale, elle supervise toute la gestion du projet et s'assure de la conformité avec les options techniques et financières et du niveau général de suivi. La CCP/PAVICC est une réelle force de proposition et d'innovation aussi bien dans les modes de fonctionnement et de faire que dans les projets financés sur le PAVICC, qui devront être adaptés lors de leur mise en œuvre afin de correspondre au mieux aux besoins exprimés localement.

Elle a notamment pour tâche de :

- Veiller à la mise en œuvre du PAVICC suivant les dispositions du manuel de procédures (qui sera fourni à l'équipe au début de son installation) ;
- Réaliser les tâches qui lui incombent dans le manuel de procédures et s'assurer du respect des procédures administratives, passation des marchés, financières, budgétaires et comptables ;
- Participer aux réceptions provisoires et définitives des travaux en rapport avec les structures compétentes de l'Administration et des Mairies concernées, et restitutions des études réalisées dans le cadre du PAVICC pour le compte du ministère ;
- Organiser et animer des réunions d'avancement du projet (Comités Locaux

de Suivi Technique) dans chacune des quatre communes bénéficiaires tous les trois mois ;

- Assurer le Secrétariat technique du Comité de Pilotage National et des Comités de suivi Locaux;
- Superviser et contrôler la bonne application des activités et diligences environnementales et sociales telles que prévues dans le PGES, CGES, manuel de procédures, études d'impacts, mesures de compensation le cas échéant;
- Recueillir et centraliser toutes les informations et documentations relatives à la mise en œuvre du projet ;
- Initier et conduire toutes les réflexions et études susceptibles de contribuer à une meilleure gestion et mise en œuvre du PAVICC ;
- Assurer la capitalisation ainsi que la dissémination des acquis du PAVICC en vue d'une appropriation et d'une pérennisation de ces acquis par les différents acteurs ; Pour cela, la CCP/PAVICC organisera (i) un atelier à mi-parcours réunissant les acteurs du programme avec la publication d'actes de synthèse (bilan mi-parcours), et (ii) un atelier à la fin du programme avec la publication d'un document de capitalisation. Ces publications sont réalisées par la CCP/PAVICC.
- Rédiger les termes de référence des études prévues dans le cadre du projet et, dans le cas où ces TDRs seraient élaborés par des consultants externes, suivre et valider leur élaboration. La Cellule sera responsable de tous les TDRs produits dans le cadre du projet;
- S'assurer du bon déroulement et du respect des différentes procédures telles que présentées et détaillées dans le Manuel Opérationnel des Procédures du PAVICC ;
- Organiser une évaluation du projet à mi-parcours et être force de propositions pour sa réorientation éventuelle ;
- Organiser une évaluation des capacités des municipalités en fin de projet ;
- Assurer la coordination du PAVICC avec les politiques du MCVDD comme le projet Villes Durables, et avec les autres projets financés par des bailleurs de fonds internationaux, comme le PAURAD ;
- Préparer les missions de l'AFD et des consultants intervenant au titre des études et prestations intellectuelles réalisées dans le cadre du projet ;

ECOCITOYENS TV

MEDIA EN LIGNE D'INFORMATION ET D'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

Site web : ecocitoyenstv.blogspot.com



CLIMAT-EAU-ECOSYSTEME-SOL

Tel: 00229 97 04 40 53, Email: ecocitoyens229@gmail.com

- Faire élaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur le PAVICC, en lien avec la Direction de la Promotion de l'Écocitoyenneté (DPE) du MCVDD, qui est en charge de la communication de l'ensemble du MCVDD ;
- Appuyer la PRMP pour la mise en œuvre des procédures de passation de marchés

Ce recrutement porte sur les postes de (i) un(e) Coordonnateur.rice/- Directeur.rice, (ii) un(e) spécialiste en passation de marchés publics et (iii) un (e) assistant(e) au spécialiste en passation des marchés, (iv) un(e) Spécialiste en planification et changement climatique, (v) et (vi) deux (02) Spécialistes en génie civil, (vii) un(e) spécialiste en hydraulique urbaine, (viii) un(e) Spécialiste environnementalet social, (ix) un(e) spécialiste de la gestion communale, (x) un spécialiste suivi-évaluation, (xi) un(e) assistant(e) comptable, (xii) un(e) assistant(e) de direction ; (xiii) un(e) agent de liaison ; (xiv) et (xv) deux (02) conducteurs.rices de véhicules.

Tous ces postes sont indifféremment ouverts à des femmes ou des hommes. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Peuvent faire acte de candidature, les béninois(es) remplissant les conditions suivantes :

Conflit d'intérêts

Les candidats (es) doivent être exempts de tout risque de conflits d'intérêts, c'est-à-dire ne pas être propriétaire ou être partie prenante dans les Conseils d'Administration ou les organes de direction de : firmes, bureaux d'études, entreprises et sociétés susceptibles d'être intéressées par les appels d'offres et les consultations qui résulteront des contrats financés par le projet.

Les candidat(e)s seront sélectionné(e)s en accord avec les procédures définies dans les Directives de l'AFD.

Les fonctionnaires ou les représentants du Gouvernement peuvent faire acte de candidature (i) s'ils sont en congé sans solde ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient

immédiatement avant leur départ en congé et (iii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts.

Conditions d'emploi

- La durée de contrat est de deux (02) ans renouvelables selon la performance de l'employé jugé satisfaisante par son employeur avec une durée maximum ne pouvant dépasser la durée d'exécution du projet qui est de cinq (05) ans
- La prestation de l'employé est évaluée à la fin de chaque année ;
- La période d'essai est de trois (03) mois

Le formulaire de candidature à remplir en ligne est disponible ici : <https://forms.zohopublic.com/grhconseilcom/form/JobApplicationForm/formperma/Gm5vy2Z4VsGk10JuxPkr6QPvu8rklQdeaNpcrFUtzs>

Date limite : Lundi 21 octobre 2019 à 18h 00.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité